

Programme

Formation de base à la pédagogie de la Gestion Mentale «Initiation au Dialogue pédagogique», 4 jours soit 24 heures

Public concerné :

Pré-requis : Avoir suivi le module de 6 jours d'initiation à la Gestion Mentale

- Enseignants, éducateurs, formateurs, coaches...
- Personnes faisant de l'accompagnement scolaire, accompagnement à la parentalité
- Orthophonistes, psychologues, psychomotriciens, graphothérapeutes...
- Personnes désirant enrichir leur potentiel, découvrir leur fonctionnement mental et leurs stratégies de réussite professionnelle et personnelle.

Objectifs de la formation :

Objectifs de connaissance :

- Qu'est-ce que le dialogue pédagogique ? Indications et limites
- Analyse des ressources du dialogue

Objectifs de savoir : reconnaître des indicateurs GM

- Poser des questions et savoir à quel niveau conceptuel se situe la réponse (niveau de cible et questions susceptibles de les faire émerger.)
- Bâtir des hypothèses à partir d'indicateurs reconnus
- Mettre en place un questionnaire de vérification.
- Retrouver la cohérence d'un fonctionnement.
- Donner un objectif au dialogue pédagogique en évitant une typologie

Objectifs de pratique (savoir-faire)

- Savoir écouter, reformuler, faire reformuler
- Respecter des temps d'évocation
- Accueillir la personne en totalité
- Clore un entretien

Objectifs de savoir être

- Savoir accompagner et accepter de ne pas être entendu, de ne pas être reconnu.

Contenu :

- Que représente le dialogue pédagogique ? Que cherche-t-on ?
- Rôles et compétences de l'accompagnant.
- Sens et finalité d'un entretien pédagogique.
- Analyse de dialogues. Approfondissement des concepts de la Gestion Mentale

Méthodologie:

- Alternance théorie et pratique.
- Mise en situations et apports théoriques.
- Analyse de cas. Réponses aux questions des stagiaires.

Evaluation et validation :

- Feuille de présence émarginée par les stagiaires chaque demi-journée.
- Evaluation des acquis de la formation à l'aide d'une grille d'autoévaluation à la fin du module.
- Validation de la formation par la remise d'une attestation de fin de formation stipulant les compétences acquises.